

INSTITUT DE FRANCE.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

RAPPORT
DE LA COMMISSION
DES ÉCOLES D'ATHÈNES ET DE ROME
SUR LES TRAVAUX DE CES DEUX ÉCOLES

PENDANT LES ANNÉES 1893-1894

PAR

M. HENRI WEIL

MEMBRE DE L'INSTITUT

Lu dans la séance ordinaire du 7 décembre 1894



PARIS

TYPOGRAPHIE DE FIRMIN-DIDOT ET C^{IE}

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56

M DCCC XCIV

INSTITUT.
1894-29.

INSTITUT DE FRANCE.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

RAPPORT

DE LA COMMISSION

DES ÉCOLES D'ATHÈNES ET DE ROME

SUR LES TRAVAUX DE CES DEUX ÉCOLES

PENDANT LES ANNÉES 1893-1894

PAR

M. HENRI WEIL

MEMBRE DE L'INSTITUT

Lu dans la séance ordinaire du 7 décembre 1894

MESSIEURS,

Nos Écoles d'Athènes et de Rome tendaient depuis quelque temps à avoir chacune sa spécialité. A Rome on ne s'est, sans doute, jamais complètement désintéressé de l'antiquité latine, mais les études médiévales y dominaient, favorisées d'un côté par la richesse des archives non encore explorées, de l'autre par la provenance des membres de l'École, formés en grande partie à l'École des Chartes. En Grèce les souvenirs du moyen âge sont éclipsés par ceux de l'antiquité, et des fouilles, entreprises sur une grande

échelle dans un sol à peine effleuré par la hache, font revivre l'art et l'histoire des anciens Hellènes. Aussi l'étude de l'antiquité classique y prenait-elle le pas sur l'étude du moyen âge. Aujourd'hui les deux Écoles, sans cesser d'avoir chacune son caractère propre, deviennent cependant de moins en moins exclusives dans leurs prédilections. Pour ce qui est de la Grèce ou, pour parler plus exactement, des anciens pays grecs, l'attention des savants commence à se porter sur l'histoire byzantine. On s'intéresse avec raison à une civilisation trop longtemps dépréciée ; on se promet des découvertes dans un domaine dédaigné par la science. Ce revirement de l'opinion n'a pas laissé d'agir sur notre École d'Athènes : plusieurs de ses membres se sont livrés avec succès à l'étude de l'art byzantin. A son tour le palais Farnèse envoie depuis plusieurs années l'un ou l'autre de ses pensionnaires explorer le sol de l'Algérie et de la Tunisie. Grâce à l'intelligente direction de notre savant confrère, M. Geffroy, l'Afrique est devenue une province de notre École de Rome et a remis en honneur l'étude de l'antiquité classique. Que l'École Normale et l'École des Hautes-Études nous donnent quelques jeunes philologues versés dans la critique des textes grecs et latins, et disposés à fouiller les bibliothèques de l'Italie, ce mouvement se prononcera de plus en plus. Mais procédons par ordre, et commençons par Rome.

M. Graillot nous a envoyé un mémoire intitulé : *Essai sur le culte de Cybèle à Rome*. C'est un travail bien composé, bien écrit, et qui se lit avec intérêt. Seulement M. Graillot semble s'être trop étroitement enfermé dans le sujet qu'il avait choisi. L'histoire du culte de Cybèle à

Rome est bien connue ; les textes qui la racontent ne sont pas très nombreux et ils avaient déjà été étudiés de près. M. Graillet, en se contentant de les reprendre, ne pouvait espérer trouver grand'chose de nouveau. Pour renouveler ce sujet, il fallait aller plus au fond, il fallait nous exposer quels étaient les traits essentiels de ce culte venu d'Asie, afin de nous faire mieux comprendre l'attrait et la répulsion qu'il exerça sur les Romains ; il fallait étudier avec plus de soin les documents épigraphiques, qui font soupçonner bien des détails ignorés, notamment l'organisation du culte dans les colonies et les municipes de l'empire ; il fallait montrer d'une manière plus complète comment se fit, au IV^e siècle, la fusion de tous les cultes païens coalisés contre le christianisme et la part que prit celui de la *magna mater* dans cette lutte.

M. Graillet a fait avec M. Gsell un voyage d'exploration au nord de l'Aurès. Ils ont parcouru les environs de Timgad et de Khenchela, et ils en ont rapporté quelques inscriptions inédites, qui n'ont pas, il est vrai, grand intérêt, des plans des *aquæ Flavianæ*, grand établissement thermal, et de quelques églises dont il ne reste que les fondations. Il est fâcheux qu'ils n'aient pu faire de vraies fouilles, qui auraient pu donner des résultats plus fructueux qu'une simple tournée archéologique. Un article des *Mémoires d'archéologie de l'École française de Rome* rend compte de ce voyage.

Avec M. Goyau nous passons aux institutions politiques de l'Empire romain.

Ce jeune savant a étudié la Tétrarchie, c'est-à-dire le gouvernement de l'empire par quatre souverains, deux

Augustes et deux Césars, système né avec Dioclétien et qui ne lui a guère survécu. M. Goyau a pu en embrasser le commencement et la fin, en sorte que son travail forme un tout bien complet et d'une grande unité. Il émet d'abord une idée nouvelle : c'est que Dioclétien n'avait pas formé d'avance tout un plan de gouvernement, comme on le croit d'ordinaire, et qu'il n'était pas un théoricien politique qui veut réaliser à tout prix une conception de son intelligence. Ses réformes, selon M. Goyau, sont nées peu à peu des circonstances, après des tâtonnements et des essais, et c'est toujours le mal qui a suggéré le remède. Étudiant ensuite dans le détail l'œuvre constitutionnelle de Dioclétien, il montre comment il était parvenu à maintenir, dans un empire qui paraît presque partagé en parties égales, l'unité du commandement et une certaine hiérarchie entre les princes. Il fait voir enfin que ce fut l'abdication de Dioclétien qui porta le premier coup au système, et, à cette occasion, il se demande quels motifs ce prince pouvait avoir pour quitter l'autorité souveraine. C'est là une question qu'on a souvent agitée et qui n'est pas résolue. M. Goyau pense que le plus sage est de croire Dioclétien lui-même sur parole et de penser qu'il disait la vérité quand il alléguait, pour se justifier, son âge et le déclin de ses forces. Dioclétien a renoncé à l'empire parce qu'il avait la conviction qu'une santé languissante est incompatible avec les fonctions d'empereur telles qu'il les concevait.

L'analyse de ce travail en montre l'importance. On pourra discuter certaines conclusions de M. Goyau, mais il est impossible de nier qu'elles ne s'appuient toutes sur

des textes d'auteurs anciens et qu'elles ne soient en somme très vraisemblables.

Le mémoire de M. Goyau suggère pourtant une observation qui n'en diminue pas le mérite, mais que nous ne pouvons cependant passer sous silence : c'est qu'il n'était pas besoin d'aller à Rome et d'y séjourner deux ans pour le composer. Toutes les bibliothèques importantes auraient fourni à M. Goyau les textes historiques et juridiques, les recueils de numismatique et d'épigraphie dont il s'est servi.

C'est pour cela sans doute qu'il a cru devoir joindre à son mémoire deux travaux d'un caractère plus archéologique, l'un sur la *Numidia Militiana* de la liste de Vérone, l'autre sur la *Correspondance inédite entre Marini et Bianchi*, dont le premier ne peut pas aboutir à une conclusion certaine et l'autre est plus intéressant par les notes qu'y a jointes M. Goyau que par les lettres mêmes des deux érudits.

M. Charles Bourel de La Roncière s'est proposé de faire connaître en détail l'organisation et les vicissitudes des marines militaires du moyen âge : marines de l'empire d'Orient, marines des Arabes, enfin et surtout marines des différents peuples latins. Un tel sujet demandera encore de longues années de travail pour que toutes les parties puissent en être traitées à fond et de première main.

Les essais qui ont été soumis à l'Académie permettent d'espérer que l'auteur réussira à remplir le cadre qu'il s'est tracé. Il ne s'est dissimulé ni l'étendue ni les difficultés de l'entreprise ; mais il a déjà reconnu les sources auxquelles il doit puiser ses informations, et les chapitres

qu'il a rédigés ou esquissés montrent qu'il est familier avec l'archéologie navale, qu'il sait découvrir et interroger les textes, et mettre en œuvre les renseignements fournis par les écrivains du moyen âge et par les pièces d'archives.

M. Bourel de La Roncière a profité de son séjour en Italie pour explorer les dépôts de ce pays. Il y a trouvé beaucoup de documents dont personne n'avait encore fait usage et qui ne se rapportent pas exclusivement aux marines italiennes. Tel est, entre autres, un compte détaillé des dépenses qu'entraîna à Narbonne, en 1318 et 1319, la construction et l'armement de cinq galères destinées par le roi Philippe le Long à prendre part à une campagne contre les Musulmans. Ce compte jette un jour inattendu sur les débuts de la marine des rois de France; il a été découvert au cours du dépouillement des archives de la Chambre apostolique, travail très considérable et très délicat, dont un autre membre de l'École de Rome, M. Joseph de Loye, s'était chargé et que l'Académie ne doit pas regretter d'avoir particulièrement encouragé à l'aide d'une allocation prise sur les revenus de la fondation Piot.

Le travail de M. Joseph de Loye auquel nous venons de faire allusion est des plus utiles et sera fort apprécié de tous ceux qui ont à faire des recherches dans un des fonds les plus embrouillés des archives du Vatican. Il a voulu donner un fil conducteur qui permette de se diriger au milieu de la masse énorme des documents relatifs à l'administration de la Chambre apostolique pendant le séjour des papes à Avignon. Il a minutieusement passé en revue les pièces qui en sont provenues : il en a dressé

l'inventaire en suivant l'ordre matériel dans lequel elles sont aujourd'hui disposées; il y joindra des tables pour rétablir les classements primitifs, et il se propose d'en tirer un tableau de l'organisation camérale au xiv^e siècle.

Les cahiers que M. de Loye a soumis à l'Académie nous montrent que le dépouillement a été conçu et exécuté avec intelligence et méthode. Les morceaux d'inventaire qui ont été mis sous nos yeux ne laissent aucun doute sur l'utilité pratique du travail.

Une longue introduction jointe aux spécimens d'inventaire fait connaître la composition des séries inventoriées, la nature des documents qu'elles renferment et l'intérêt des renseignements qu'on en peut tirer. Ces séries sont au nombre de cinq :

La principale est connue sous la dénomination de *Introitus et Exitus*. Ce sont, à proprement parler, les registres des recettes et des dépenses, se rapportant les uns à l'administration centrale, les autres aux administrations locales, notamment à celles du Comtat-Venaissin, de la marche d'Ancône, du patrimoine de Saint-Pierre en Toscane et du duché de Bénévent. Les relevés de M. de Loye indiquent exactement la nature et la date des cahiers assemblés, souvent sans ordre, dans 377 registres. On comprend tout le parti que les historiens pourront tirer d'un répertoire à l'aide duquel ils verront dans quels comptes ils ont à chercher des informations sur la matière et sur la période dont ils s'occupent. Les publications de M. Muntz ont pu donner une idée de la richesse et de la précision des détails contenus dans les *Introitus et Exitus* relatifs aux artistes et aux travaux d'art. Ces comptes ne sont pas

moins précieux pour les études d'histoire générale, en tant surtout qu'elles ont trait à la politique et à l'administration du gouvernement pontifical, aux questions économiques, à l'état des arts, de l'industrie et du commerce, aux détails de la vie privée.

La série intitulée *Collectoriæ*, dont 504 registres entraient dans le cadre de M. de Loye, se rapporte aux revenus que les collecteurs ou sous-collecteurs du Saint-Siège avaient à percevoir dans les divers diocèses de la chrétienté : décimes, revenus des bénéfices vacants, etc. On y a mêlé des articles d'un caractère différent, mais dont l'intérêt n'est pas moindre pour nous : tels sont des comptes très détaillés de la claverie d'Avignon.

Une troisième série : *Obligationes, solutiones et divisiones*, a pour objet la comptabilité des sommes dues pour cens, pour droits de visite, etc., par divers prélats ou feudataires, sommes qui se partageaient entre les cardinaux et la Chambre apostolique. M. de Loye a dépouillé 60 registres de cette série ; il y a rattaché, en appendice, l'indication d'un certain nombre de cahiers qui se trouvent indûment confondus avec les 347 registres en papier de la chancellerie des papes d'Avignon.

La série des *Litteræ camerales*, telle qu'elle est aujourd'hui constituée, ne remonte pas au delà du commencement du xv^e siècle ; mais M. de Loye a recueilli de divers côtés des pièces émanées du camérier ou à lui adressées, qui peuvent donner une idée de ce que devait être au xiv^e siècle le groupe des *Litteræ camerales*. C'est là qu'on voit le mieux quelles étaient les attributions et les fonctions du camérier et des agents qu'il avait sous ses ordres.

Dans une dernière série : *Instrumenta miscellanea*, sont rassemblées des pièces volantes se rapportant à la comptabilité : mandats, quittances, correspondances, états récapitulatifs, etc. Celles qui appartiennent à la période avignonnaise, au nombre d'environ 3 000, remplissent une cinquantaine de layettes, dans lesquelles elles sont rangées chronologiquement. M. de Loye n'a pu les analyser une à une ; il a dû se borner à donner un aperçu général de la composition de cette série, dans laquelle un classement chronologique rigoureux rend les recherches assez faciles.

Il est à désirer que M. Joseph de Loye puisse promptement mettre au net et publier les notes qu'il a prises sur le fonds des archives camérales du Saint-Siège.

L'inventaire dont il a réuni les matériaux sera certainement l'un des travaux les plus utiles qui aient été accomplis sur les documents du moyen âge par les membres de l'École de Rome.

M. Ardaillon, qui était membre de troisième année, à l'École d'Athènes, a envoyé à l'Académie un travail intitulé *Mémoire sur les ports antiques de la Grèce*, et accompagné d'un atlas de neuf planches.

Cet essai, qui n'a que 66 pages, est loin d'avoir l'importance et l'intérêt de celui que M. Ardaillon nous avait adressé l'an dernier sur les restes de l'exploitation antique des mines du Laurium. Ce n'est qu'une analyse et une comparaison, d'ailleurs très claire et très méthodique, des textes anciens qui peuvent nous renseigner sur la disposition des ports, et une description, faite d'après les divers explorateurs dont l'attention s'est portée sur ce point, de

tous les restes qui subsistent des ports de cités antiques dans le bassin oriental de la Méditerranée. Les planches ne sont que des calques exécutés d'après les plans dessinés par ces explorateurs ou d'après les restitutions qu'ils ont proposées. Nulle part l'auteur ne fait intervenir ses propres observations; ce mémoire ne lui appartient que par l'ordre qu'il a mis dans les textes et dans les faits qu'il cite, par le parti qu'il a tiré des relevés d'autrui, par les conclusions, toujours judicieuses, qu'il en tire.

On est d'abord un peu étonné du caractère tout impersonnel de cette étude; on se l'explique quand on sait comment M. Ardaillon a employé les derniers mois de sa troisième année de pension. Il les a consacrés à des fouilles et à des recherches faites sur place, à Délos, pour y relever, sur le rivage et sous l'eau, dans la mer même, les dispositions du port de cette île.

Les résultats de cette exploration ne pourront manquer d'offrir un grand intérêt. Sous une forme ou sous une autre, ils seront portés prochainement, nous l'espérons, à la connaissance du monde savant; en attendant, ce que nous a donné là M. Ardaillon, c'est en quelque sorte la préface du livre qu'il prépare, c'est le résumé du travail préliminaire auquel il a dû se livrer avant de tenter une description et une restauration du port de Délos. Par lui-même, le mémoire est un peu mince; il suffit pourtant à prouver quelles précautions le jeune savant a prises pour reconnaître le caractère et le sens des vestiges qu'il est allé étudier à Délos; c'est à ce titre, comme une espérance et une promesse, que votre Commission l'envisage et l'accueille.

M. Bourguet a eu le bonheur de faire deux campagnes à Delphes et d'être initié à la méthode des fouilles et au déchiffrement des inscriptions par un maître tel que M. Homolle. Nous nous plaisons à reconnaître que M. Bourguet a bien profité de cet enseignement : le mémoire qu'il nous a envoyé en est la preuve. Ce mémoire contient la copie et le commentaire d'une inscription de 208 lignes, comprenant les comptes, pour une durée de 25 années, d'une commission chargée de veiller à la construction d'un édifice sacré. Des documents du même genre avaient été découverts à Épidaure et à Délos et ont fourni de nombreux détails techniques sur les constructions et les contrats avec les entrepreneurs. Ce qui fait l'intérêt du texte expliqué par M. Bourguet, c'est qu'il est contemporain de la Guerre Sacrée et que la commission opère sous le contrôle de l'assemblée amphictionique.

Les travaux ont lieu à Delphes, mais ils sont faits au nom des peuples qui font partie de l'assemblée. Les commissaires appelés *ναοποιοί* sont au nombre de 36 ; ils sont pris dans les peuples qui avaient droit de suffrage au conseil des Amphictions. L'argent, mis en dépôt dans la caisse de la ville de Delphes, leur est délivré par l'intermédiaire des sénateurs de la ville ; quelques-uns des commissaires seulement assistent au versement, mais il n'est fait que sur la demande de la commission tout entière. Les *ναοποιοί* vont en personne surveiller l'exploitation de carrières à Tégée, ou l'extraction de blocs de pierre à Corinthe ; ils s'occupent aussi du transport des matériaux à Delphes, ainsi que de la taille et de la mise en place ; les ouvriers, les entrepreneurs et l'architecte sont sous leurs ordres et sont payés par eux.

A cette longue inscription, M. Bourguet a joint un autre texte malheureusement fragmentaire. C'est une partie de la liste des versements faits par les Phocidiens après la Guerre Sacrée pour s'acquitter de l'amende énorme à laquelle le conseil amphictionique les avait condamnés. Nous avons là un heureux complément des sept fragments de même nature que M. Paris avait découverts dans ses fouilles d'Élatée. Mais l'inscription de Delphes donne de plus la liste complète des Amphictions qui assistaient au versement. Parmi eux figure Philippe de Macédoine, qui disposait des deux suffrages enlevés aux Phocidiens. Une autre liste, insérée dans le compte des *ναῶποιοί*, mentionne les deux représentants d'Alexandre. Un texte bien postérieur, que M. Haussoullier avait copié à Delphes, prouve que Persée avait aussi deux voix dans le conseil et que les rois de Macédoine cherchèrent de tout temps à faire maintenir les droits qui leur avaient été attribués après la Guerre Sacrée. Reste encore à trouver une liste antérieure à 346, pour fixer l'histoire des variations du conseil amphictionique, qui a déjà suscité tant de travaux.

Le mémoire de M. Bourguet atteste un travail sérieux, et les résultats auxquels il est arrivé sont en général satisfaisants. Des raisonnements justes, peut-être un peu longs, l'ont conduit à fixer la date du monument avec certitude; une inscription, découverte depuis l'envoi de son mémoire, a confirmé ses conclusions et prouvé que la guerre dont il est question dans les comptes est bien la première des deux Guerres Sacrées du IV^e siècle (355-346).

La commission était intéressante à étudier à cause de son caractère international; M. Bourguet s'est appliqué à

en déterminer la composition et à préciser le rôle de ses membres. Il devine plutôt qu'il ne prouve que la différence entre les deux parties du compte tient à une réorganisation au profit de l'influence macédonienne. Le texte ne fournit aucune indication pour une conjecture de ce genre.

Le mécanisme de la caisse et les détails de la comptabilité ont été étudiés avec grand soin et résumés dans des tableaux très complets. C'est un travail minutieux, qui fait honneur à la conscience de notre jeune savant, mais qui n'aboutit pas à un résultat bien important. Il eût peut-être mieux valu chercher à déterminer le rôle des amphictions dans le règlement du compte général. Les représentants de la ville de Delphes apportaient la liste des sommes qu'ils avaient versées à la commission ; celle-ci, de son côté, présentait un état détaillé des dépenses qu'elle avait faites. Le conseil des Amphictions, après examen, déclarait que les deux comptes étaient d'accord (ἐνεφανίζθη τοῖς ἱερομνάμοσιν ὁμολογα).

Dans un document de cette nature, il se présente de nombreuses difficultés provenant soit de mots nouveaux, soit de détails techniques. Le devoir de l'éditeur est de les éclaircir, M. Bourguet n'a pas reculé devant cette tâche et il y a le plus souvent réussi. Voici cependant quelques passages dont l'interprétation a paru moins heureuse. Les πωλητῆρες τῶν δεκατῶν sont, comme les polètes athéniens, des magistrats financiers chargés, entre autres choses, de mettre en adjudication la ferme des impôts ; les dîmes devaient former un des principaux revenus de la ville de Delphes.

Dans une autre partie, M. Bourguet, trouvant la mention

d'une machine à Cirrha et préoccupé de la guerre pendant laquelle les dépenses ont eu lieu, a cru qu'il s'agissait d'une machine de guerre. Il serait assez singulier qu'une commission de *ναοποιοί* se fût ainsi chargée de pourvoir à des préparatifs militaires. Aussi le texte peut-il s'expliquer autrement. Si l'on remarque tout à côté la mention de paiements faits à un entrepreneur chargé d'amener par mer des pierres du Péloponèse, on pensera que la machine de Cirrha devait seulement servir à débarquer les matériaux destinés à la construction dont les commissaires étaient chargés.

Il serait encore plus important de savoir quel est l'édifice dont s'occupaient les *ναοποιοί*. M. Bourguet n'a pas osé reconnaître qu'il s'agissait du grand temple de Delphes. Si le sanctuaire fut commencé à la fin du VI^e siècle, si même on peut croire que la cella fut construite au temps des guerres médiques, l'ensemble des constructions n'était pas encore terminé au IV^e siècle. Nous avons là-dessus le témoignage formel du scholiaste d'Eschine.

L'inscription donne une grande valeur à ce témoignage, car elle parle de la fourniture et de la pose de six blocs d'architrave et de douze triglyphes. On travaillait donc encore à la colonnade extérieure, qui était d'ordre dorique. Ainsi s'explique un fait qui paraît avoir surpris et un peu déconcerté dans les fouilles du temple. Le rapport publié dans le Bulletin constate très judicieusement que les chapiteaux doriques, aux lignes à peine renflées et presque droites, ne rappellent en rien les types du VI^e siècle et même du V^e. C'est qu'en effet, ils sont du IV^e. L'achèvement du temple de Delphes, comme il est arrivé pour les

églises du moyen âge, a traîné pendant plusieurs siècles et même, suivant le scholiaste d'Eschine, il aurait été terminé seulement sous Néron. Il y aura lieu de tenir compte de ce fait, prouvé par l'inscription des comptes, lorsqu'on voudra apprécier la valeur des sculptures et des débris d'architecture provenant de la colonnade extérieure.

En somme, le mémoire de M. Bourguet, un peu modifié et abrégé, figurera avec honneur dans le Bulletin, et l'auteur mérite les éloges de l'Académie pour l'esprit judicieux, la sagacité et les connaissances épigraphiques dont il a fait preuve.

M. G. Millet nous avait envoyé l'année dernière, qui était la seconde de son séjour en Grèce, un remarquable mémoire sur le couvent grec de Daphné, près d'Athènes. Fidèle à l'étude de l'art byzantin, qu'il connaît si bien, il nous adresse cette année un important travail sur « les églises et les peintures murales subsistant à Trébizonde ». Il est peu de régions de l'ancien empire byzantin qui aient été moins étudiées jusqu'ici au point de vue de l'archéologie comme de l'art. Sauf quelques indications de l'historien Fallmerayer, sauf quelques pages de Texier, fourmillant d'inexactitudes, il n'a jamais été fait aucune étude des monuments religieux encore debout à Trébizonde. M. Millet vient de faire ce travail, qui constitue une contribution des plus utiles à l'histoire générale de l'art byzantin.

Il était grandement temps qu'un érudit fît ces recherches. Les édifices religieux de Trébizonde sont fort délabrés. Les monastères ont en grande partie disparu ou tombent en ruines. Parmi les églises, celles qui ont été transfor-

mées en mosquées ont leurs parois recouvertes de badigeon et sont livrées à un complet abandon ; d'autres sont tout à fait ruinées. A chaque pas du mémoire de M. Millet, on constate que telle fresque, tel détail d'architecture, qui existait du temps de Fallmerayer et de Texier, même encore en 1870, a disparu, détruit par le temps ou recouvert par le badigeon ou par des fresques modernes.

Les églises de Trébizonde, sauf quelques-unes, les peintures surtout qui en recouvrent les murailles, ne sont pas d'un âge très ancien. La plupart datent de l'empire même de Trébizonde, fondé au temps de la quatrième croisade, empire florissant qui dura deux siècles et demi. Ces églises possèdent des peintures, souvent très endommagées, il est vrai, mais encore visibles et parfois munies d'inscriptions intéressantes. Leur étude est d'une grande importance pour la connaissance de l'art byzantin local à cette époque.

M. Millet a commencé par esquisser, autant que cela se pouvait, l'histoire de chacun de ces monuments. C'était une tâche des plus difficiles. Les documents manquent presque complètement. Il ne subsiste pas une pièce d'archives, à peine quelques textes épars dans les auteurs. Ce n'est qu'à force de recherches minutieuses, en s'aidant de quelques inscriptions encore existantes, ou rapportées par les historiens modernes, que M. Millet a pu rassembler péniblement quelques notices sur la fondation et l'histoire de chacune de ces églises, depuis la métropole, la Panaghia Chrysoképhalos, qui est au centre de la citadelle actuelle, ou celle du monastère célèbre de la Théosképastos, jusqu'aux temples plus humbles que le temps épargna. Il

était difficile d'être plus complet. M. Millet n'a négligé aucun indice ; et il a fait le même travail consciencieux sur les constructions monastiques, bien plus délabrées encore que les églises.

La seconde partie du mémoire, plus considérable que la première, comprend la description de ces édifices. C'est d'abord l'étude minutieuse de leur architecture. M. Millet ramène toutes les églises de Trébizonde à trois types, et compare chaque groupe avec les édifices byzantins contemporains de même espèce. Il note avec le plus grand soin les caractères essentiels de l'architecture de Trébizonde, qu'il groupe en deux catégories. Les uns répondent à une tradition du pays ; tels sont la forme des absides et l'emploi de la mosaïque ou de la peinture à l'intérieur des édifices. D'autres caractères, tels que l'allongement du corps de l'église et la tendance à traiter la coupole comme un élément accessoire, ne sont pas spéciaux à Trébizonde, mais apparaissent à la suite d'une évolution lente, au cours de laquelle les Byzantins finirent par oublier les principes essentiels de leur architecture. Des plans et des photographies en nombre sont joints à cette partie du mémoire.

Les chapitres suivants traitent des peintures murales des églises de Trébizonde. M. Millet étudie successivement l'ordonnance de ces décorations, l'iconographie de chacune des scènes religieuses, de chacun des personnages représentés, la technique des peintures et leur style, s'efforçant constamment de tirer de ses observations de quoi préciser et enrichir l'histoire de l'art et de l'archéologie, tant de l'empire de Trébizonde en particulier, que des Byzantins en général. Ici encore il appuie ses explications

sur de nombreuses reproductions photographiques, dont beaucoup, il est vrai, sont forcément défectueuses. Les conclusions de l'auteur offrent un grand intérêt. Il s'inscrit en faux contre ceux qui dédaignent les artistes byzantins du XIV^e et du XV^e siècle, et en particulier ceux de Trébizonde. Les peintures de cette ville sont loin de la grossièreté qu'on a trop longtemps reprochée à l'art byzantin finissant ; au contraire, le retour des Paléologues à Constantinople suscita dans tout l'Empire une sorte de renaissance de l'hellénisme byzantin. Le mémoire de M. Millet est le premier travail consacré spécialement à l'art byzantin de cette époque. C'est en même temps le premier essai tenté pour faire connaître l'art particulier à cette région de l'Asie mineure. Il sera très utile à qui reprendra un jour cette histoire de l'Empire de Trébizonde, qui n'a pas fait un pas depuis les travaux déjà anciens de Fallmerayer. Je ne saurais assez dire combien je suis frappé des qualités de science solide, claire et précise dont cet excellent mémoire témoigne à chaque page.

Cet éloge acquiert un grand prix par l'autorité de celui qui le donne. Votre rapporteur n'est que l'interprète de notre savant confrère, M. Schlumberger, qui a bien voulu prêter à la Commission le secours de sa compétence spéciale.

Ce serait donner une idée insuffisante des travaux et des efforts de notre École d'Athènes que de se borner à l'examen des mémoires envoyés par ses membres. Il est vrai que les fouilles exécutées par eux à Délos et à Delphes ont eu un si grand retentissement qu'il est presque inutile de les rappeler ici. Disons cependant que

M. Ardaillon a poursuivi avec l'attention pénétrante dont il avait fait preuve dans ses belles recherches sur le Laurium, son exploration du port et des docks de Délos, où, pendant deux ou trois siècles, les négociants affluèrent de toutes les parties de la Méditerranée. Ajoutons que M. Ardaillon s'associe au grand travail de triangulation entrepris par M. Convert, conducteur des ponts et chaussées. Ce travail, qui s'achève en ce moment, donnera aux archéologues une carte générale de l'île, dressée à un millimètre pour mètre, et leur sera un précieux guide pour des recherches ultérieures. —Après avoir étudié les inscriptions trouvées à Delphes, M. Couve a employé sa quatrième année à faire, dans la même île de Délos, des fouilles, pour lesquelles l'Académie avait accordé une allocation sur les fonds du legs Piot. Vous avez pu, l'autre jour, vous convaincre par vos propres yeux des beaux résultats de ces fouilles. Les photographies, les dessins, les plans, exécutés par M. Convert, vous ont introduits dans les maisons grecques du II^e siècle avant notre ère, et vous en ont montré, non-seulement la disposition générale, mais aussi la décoration sobre et élégante. Parmi les œuvres plastiques trouvées au cours de ces fouilles, vous avez surtout remarqué un Diadoumène, qui est une des meilleures répliques que nous possédions du chef-d'œuvre de Polyclète. Parlerai-je de l'exploration du grand sanctuaire continental d'Apolon, conduite avec tant d'intelligence par l'éminent directeur de l'École d'Athènes? Là encore vos yeux vous ont instruits, mieux que pourrait le faire la description la plus minutieuse, de l'importance capitale des fouilles de Delphes pour l'histoire de l'architecture et de la sculpture

grecques. Et ce n'est là qu'une partie des résultats obtenus; l'exposition des plâtres et des photographies ne pouvait faire connaître les nombreux textes épigraphiques fournis par le sol de Delphes. Comme ils sont du plus haut intérêt pour l'histoire, les institutions et la littérature des Hellènes, nous espérons que les fonds nécessaires à leur publication intégrale ne se feront pas attendre longtemps. Une nouvelle campagne va s'ouvrir l'année prochaine; mais on peut dire, dès aujourd'hui, que les résultats des travaux entrepris à Delphes ont largement rempli les espérances qu'on en avait conçues.

